

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2018

Le vingt-trois février deux mil dix-huit, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 19 /02/2018

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoints, : Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Michel PERRIN, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absents Aurélie MOYSAN, Michel GONCALVES.

Secrétaire de séance : Alain LEGRAND

Le procès-verbal du Conseil municipal du 30 novembre 2017 est adopté par :

- cinq voix pour (Danielle POIRSON, Francis POISSON, Alain LEGRAND, Michel PERRIN, Joël TOURTE)
- une abstention (Christine LE FOLL)
- une voix contre (Catherine GSCHWIND).

Estimant que ses propos n'ont pas été rapportés fidèlement, Madame GSCHWIND dit qu'elle ne peut pas signer le PV en l'état. Elle souhaite rajouter la phrase suivante :

« Madame GSCHWIND a proposé d'informer que les Tigéens soient informés au sujet des compteurs Linky par ENEDIS qui a proposé la tenue de réunions d'information.

Cette proposition est relayée par Mme LE FOLL à qui Me GSCHWIND a donné pouvoir ».

Ordre du jour :

Pluviales

Amendes de police

Pont de Rézy

Terrain de sport

PLU

Semaine de 4 jours à l'école

PCS

Questions diverses

Ayant reçu des documents nécessitant la prise de délibérations entre l'envoi de la convocation du Conseil municipal et ce jour, Madame le Maire demande aux membres présents l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- C.C.P.C.
- S.D.E.S.M.

Six élus acceptent, une élue est contre (Catherine GSCHWIND).

Puis, Danielle POIRSON remercie les personnes qui ont œuvré au déneigement et à la sécurisation des routes ces dernières semaines.

PLUVIALES

Francis POISSON rappelle la nécessité de mettre en œuvre un Schéma directeur des eaux pluviales. Il indique qu'un cahier des charges sera proposé par le SATESE en septembre.

AMENDES DE POLICE

**Délibération:* Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le projet d'aménagement du trottoir gauche de la rue de Villeneuve le Comte dans le sens de la montée, d'un montant estimatif de 20 000 € HT et sollicite l'aide financière du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police 2018.

PONT DE REZY

***Délibération : Appel public à concurrence pour le choix d'un bureau d'études concernant les travaux de réhabilitation du pont de Rézy**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de lancer un appel public à concurrence pour le choix d'un bureau d'études concernant les travaux de réhabilitation du pont de Rézy.

TERRAIN DE SPORTS

***Délibération : Mise à disposition d'un terrain communal pour l'installation d'un City Stade par la Communauté de Communes**

Le Conseil municipal, par 5 voix pour et une voix contre (Alain LEGRAND) accepte l'installation d'un équipement intercommunal de type « City Stade » sur la parcelle B 465 et sollicite la Communauté de Communes du Pays Créçois pour la réalisation de cet équipement,

PLU

***Délibération : Acceptation de la modification du PLU**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents tire le bilan de la consultation des services et de la mise à disposition du public et approuve la modification simplifiée du PLU tel qu'elle est annexée à la présente.

SEMAINE DE QUATRE JOURS

***Délibération : Passage de la semaine scolaire à quatre jours**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le passage de la semaine scolaire à quatre jours et les nouveaux horaires comme suit :

*Ecole de Dammartin
8h40-11h40
13h30-16h30*

*Ecole de Tigeaux
8h30-12h00
13h50-16h20*

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Danielle POIRSON propose une réactualisation du P.C.S.

Quelques corrections sont demandées. La délibération concernant la réactualisation est donc remise au prochain conseil municipal lorsque les corrections seront faites.

Par ailleurs Madame GSCHWIND demande à ne pas figurer dans le Plan.

S.D.E.S.M.

***Délibération : Convention avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par le SDESM.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

❖ C.L.E.C.T

***Délibération : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges**

Le Conseil municipal par six voix pour et une voix contre (Catherine GSCHWIND) approuve le rapport de la CLECT du 27 novembre 2017, annexé à la présente délibération,

❖ Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes

***Délibération : Rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Pays Créçois**

Le Conseil municipal par cinq voix pour, une abstention (Christine LE FOLL) et une voix contre (Catherine GSCHWIND), prend acte du Rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Pays Créçois.

❖ **Règlement de la collecte des déchets ménagers**

Le règlement de la collecte des déchets ménagers a été voté en conseil communautaire le 15 février dernier. Il est désormais opposable aux tiers.

Le texte est consultable en mairie ou sur le site www.tigeaux.fr

QUESTIONS DIVERSES

❖ **Aménagement d'un parking pour handicapés**

Le Conseil émet l'avis suivant :

« Après étude de faisabilité, le Conseil regrette de ne pas pouvoir donner suite à la demande et précise qu'aucune place de stationnement sur la commune n'est nominative ».

❖ **Vérification de la qualité de la desserte en énergie électrique**

ENEDIS propose de vérifier la qualité de la desserte en énergie électrique des usagers en Seine-et-Marne par des campagnes de mesure sur le réseau de distribution.

Pour ce faire, des enregistreurs de tension seraient posés au domicile d'usagers qui subiraient des contraintes de tension, en vue de planifier d'éventuels travaux de renforcement sur le réseau et contrôler l'activité d'ENEDIS.

Il s'agit de trouver des volontaires.

❖ **Fêtes de fin d'année**

Les fêtes de Noël se sont déroulées dans la joie.

Elles ont débuté le 8 décembre par le repas des « Anciens ». Elles se sont prolongées par la fête des enfants avec la traditionnelle représentation des Louloupheques puis de la venue du Père Noël qui a distribué 50 jouets et 14 chèques cadeaux, un goûter et la remise du cadeau surprise ont clos la fête.

18 colis repas ont été distribués, les guirlandes lumineuses de la rue du Grand Morin ont été changées.

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 13 janvier. Plus de quatre-vingts personnes ont pu déguster les galettes devenues maintenant traditionnelles.

❖ **Choucroute**

La soirée aura lieu le **17 mars**.

❖ **Agenda**

Sauf imprévu, le prochain Conseil aura lieu le 26 mars à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 21h30.